
Procès-verbal de la séance constitutive du Conseil de l'Université

(législature 2007 – 2011)

du jeudi 27 septembre 2007, 16h15 - 18h15, auditoire 410, Amphimax

1. Accueil

La séance est présidée par le Recteur Dominique Arlettaz, conformément au RALUL, art. 24, qui stipule que:

Le Conseil de l'Université se réunit en séance constitutive au plus tard le 30 novembre suivant la date des élections triennales prévues à l'article 27 LUL, sous la présidence du recteur. Il élit son président, à la majorité absolue des membres présents.

Sont présents: 42 membres du Conseil. La majorité absolue est de 22 voix.

Se sont excusés: M. Emmanuel Reynard prof/FGSE et M. Robin Tecon CI/FBM.

Les scrutateurs désignés pour la séance sont M. Benoît Gaillard et M. Antoine Péclard

2. Election du président du Conseil

Les deux candidats annoncés préalablement sont

- M. J.P. Dauwalder, Prof./SSP
- M. J.C. Landrove, CI / HEC

Les deux candidats présentent leur motivation aux membres du Conseil.

Aucune candidature additionnelle n'est présentée au poste de Président.

Vote 1^{er} tour:	nb de bulletins
M. J.P. Dauwalder	26
M. J.C. Landrove	10
M. P. Leresche	3
Bulletins blancs	2

Bulletins nuls	1
----------------	---

Bulletins distribués	42
-----------------------------	-----------

M. Jean-Pierre Dauwalder est élu président du Conseil de l'Université.

3. Election du Vice-président et du bureau du Conseil

3.1 Election du Vice - président

M. J.C. Landrove présente sa candidature en séance.

Vote 1^{er} tour:	nb de bulletins
M. J.C. Landrove	33
M. W. Heer	1
M. R. Felli	1
Bulletins blancs	7
Bulletins distribués	42

Monsieur Juan Carlos Landrove est élu Vice-président du Conseil de l'Université.

3.2 Election du Secrétaire

Mme Claudia Mignot a présenté sa candidature préalablement. Aucune autre candidature n'est présentée en séance.

Vote 1^{er} tour:	nb de bulletins
Mme Claudia Mignot	40
R. Felli	1
bulletin nul	1
Bulletins distribués	42

Mme Claudia Mignot est élue Secrétaire du Conseil de l'Université.

3.3. Election du Bureau du Conseil de l'Université

Trois membres du Conseil proposent leur candidature en séance. Le bureau est élu en bloc.

Vote 1 ^{er} tour:	nb de bulletins
E. Keller / E. Nuzzo / S. Ljubibratic	38
oppositions	2
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	1
Bulletins distribués	42

Le Bureau élu est constitué du Président, du vice-président, de la secrétaire, ainsi que de :

M. Eric Keller, Mme Sarah Ljubibratic et Mme Elena Nuzzo.

4. Calendrier des prochaines séances du Conseil

	MOIS	DATE	JOUR	HEURE	AGENDA
2007	septembre	27	jeudi	16h15	Séance constitutive du Conseil
	novembre	15	jeudi	16h15 19h00	Constitution des commissions du Conseil Soirée du Conseil (invitation de la Direction)
2008	avril	24	jeudi	16h15	Approbation des comptes 2007 et du rapport de gestion 2007
	mai	22	jeudi	16h15	Approbation du budget 2009

Ce calendrier permet au Conseil de répondre à ses obligations légales et réglementaires (constitution, organisation, approbation des comptes et budget). Le cas échéant, le Conseil a toute liberté d'ajouter des séances requises par ses travaux.

Le Recteur annonce que le Conseil de l'Université est appelé à donner son avis sur le projet de Loi fédérale sur les Hautes Ecoles, mis en consultation par la Confédération. Cette consultation du Conseil interviendra probablement lors de la séance du 15 novembre 2007.

6. Divers: informations du Recteur

Budget: le budget 2008 approuvé à l'unanimité par le Conseil de l'UNIL le 31 mai 2007 se montait à un total des charges de Frs 356,6 mios. La demande de subvention cantonale demandée au Conseil d'Etat s'élève à Frs 240,7 mios. Cette demande est en phase d'être

présentée telle quelle (avec une réduction de 100'000.-) par le Conseil d'Etat au Grand Conseil, qui sera appelé à voter au mois de novembre ou décembre.

En réponse à une question de M. Péclard, le Recteur donne une information sur l'état d'avancement des projets suivants:

Projet Ecole de biologie et de médecine: le Conseil de l'Université avait donné un préavis, pour répondre à une consultation lancée par le Groupe de Travail mandaté par le Conseil d'Etat. Le Groupe espère donner un nouveau rapport – qui tienne compte de la consultation- au Conseil d'Etat d'ici au début de l'année 2008.

Projet maison des sciences sociales: le Recteur a présidé ce jour même la séance de constitution de la Fondation FORS, dans le cadre de la constitution à Lausanne d'une Maison des sciences sociales, regroupant à Lausanne un certain nombre d'instituts en provenance de Neuchâtel et Zurich.

Transformation du bâtiment Leu (quartier de la Mouline) en bâtiment des Sciences sociales: le dossier avance; l'"Exposé des motifs et projet de décret" (EMPD) pour le crédit d'études est actuellement sur la table du Conseil d'Etat qui devra le soumettre au Grand Conseil. La Direction espère que le point sera présenté sous peu; elle a reçu des signes encourageants dans ce sens.

Locaux libérés sur le site d'Epalinges suite au transfert de l'ISREC à l'EPFL: la Direction a rencontré une délégation du Conseil d'Etat au début du mois de juillet pour lui présenter le projet de réaménagement des sciences de la vie sur le site lausannois. Elle n'a reçu aucune information à ce stade.

7. Remerciements et passage de témoin

Le Recteur n'a pas eu l'occasion de remercier en plénière les membres du Conseil sortant. Ce qu'il saisit donc l'occasion de faire dans la présente séance. Il souligne l'importance des travaux effectués par le conseil sortant. Les séances consacrées aux débats sur le plan stratégique laissent un excellent souvenir; le conseil a pleinement joué son rôle de transmission des sensibilités des divers corps et facultés de l'Université. Cela contribue grandement à la qualité du document. A souligner que le Département a fait sien, dans le document qu'il va proposer pour soumission au Conseil d'Etat puis au Grand Conseil l'entier du document soumis par l'UNIL.

Le Recteur remercie et félicite le Président sortant, Samuel Bendahan, pour la manière dont il a assumé sa tâche, tout particulièrement pour la manière dont il a su animer les débats du Conseil. Il a réellement su travailler pour l'Université. Ces remerciements vont également à toute l'équipe du bureau du Conseil et nommément à sa secrétaire, Mme Sophie Hainard.

M. Samuel Bendahan président du Conseil sortant, transmet à la nouvelle assemblée quelques réflexions sur les issues des travaux d'un groupe de travail de la précédente

législature, sur le fonctionnement et les missions du Conseil, ainsi que les motivations de ses membres.

28. 9.2007/MdP/